



Fédération Fonction
Publique Territoriale

Protection Juridique & Syndicat de Services

La Fédération FPT-CFTC entre dans une nouvelle ère... L'ère de la création et de l'innovation... Le syndicat de services !

Un nouveau syndicalisme est en route.

Un syndicalisme toujours plus proche de ses adhérents et qui fait de la défense individuelle son atout essentiel bien évidemment, mais ce qui nous démarque aujourd'hui sont les services proposés en complément comme la protection juridique professionnelle, très importante actuellement, car le management s'apparente de plus en plus à celui du privé avec des objectifs, des pourcentages et de moins en moins de personnels pour réaliser ces objectifs avec des sanctions à la clé malheureusement...

En adhérant à notre protection juridique professionnelle, vous aurez accès à notre syndicat de services.

Dans le pack de notre syndicat de services vous trouverez :

- Le socle de notre syndicat de services : une protection juridique professionnelle spécialement conçue pour nous, les territoriaux CFTC.

En effet, la protection juridique MACIF étant manifestement bien plus compétente pour le privé que pour le public, celle-ci prenant en compte principalement la révocation, nous avons décidé de mettre en place pour les adhérents de notre Fédération une protection juridique spécifique à la fonction publique.

La protection juridique pourra être déclenchée, sans carence, à partir de la troisième sanction du 1er groupe (trois jours de suspension), les deux premières (avertissement et blâme) étant défendable par la structure CFTC mais également si vous êtes victime de harcèlement, de violence au travail, de discrimination, etc. Les conflits concernant le droit syndical peuvent aussi être pris en compte suivant leur nature.

- Une mutuelle : Une complémentaire santé labellisée réservée à nos adhérents comportant des garanties de qualité et des tarifs compétitifs.
- Une prévoyance : Une solution Maintien du salaire et des primes.
- Une convention obsèques très avantageuse.



FFPT-CFTC
Fédération de la Fonction Publique Territoriale
85, rue Charlot 75003 PARIS
Tél : 01 57 40 88 52 / Port. : 06 47 79 59 31
Email : ffptcftc@gmail.com
Site : cftc-territoriaux.fr



Fédération Fonction
Publique Territoriale

- Une plateforme de vie sociale pour écouter, accompagner et assister nos adhérents en difficulté.
- Une plateforme "pouvoir d'achat", nos adhérents bénéficiant de réductions et avantages dans de nombreux domaines comme les places de cinéma, les spectacles, les parcs d'attraction et loisirs, etc...., à tarifs préférentiels, via le site Avantage Culture et Loisirs (<https://www.avantage-culture-loisirs.fr/>) pour 12 euros par an.
- D'autres services sont à venir...

Protéger les agents territoriaux adhérents contre les risques juridiques

Votre Fédération de la Fonction Publique Territoriale CFTC a souhaité, en complément des actions de terrain quotidiennes de vos délégués syndicaux, vous garantir une protection contre les risques juridiques auxquels vous vous exposez dans le cadre de l'exercice de votre activité professionnelle et lorsque la protection fonctionnelle visée par la loi du 13 juillet 1983 est inopérante.

Grâce à la mutualisation en rapport avec le nombre d'adhérents, nous avons pu obtenir une protection juridique professionnelle d'un montant de 17 € par an par adhérent. Ce qui fait mensuellement 1,41 €.

Gros avantage : en incluant le montant de la protection juridique à l'adhésion, il est de fait soumis au crédit d'impôt. Il ne reste à charge que 0,48 cts par mois ou 5,78 € par an.

Nous vous mettons au défi de trouver mieux car nous sommes hors de toute concurrence.

Faire intervenir un avocat pour vous assister gratuitement lors d'une sanction ou autre, que ce soit au Tribunal Administratif, en Conseil de Discipline ou dans des démarches en direct avocat-Syndicat / Collectivité deviens indispensable aujourd'hui.

C'est également un bon moyen de pression contre votre collectivité lors de votre défense dès lors qu'ils sont mis au courant de l'existence de cette protection juridique et de la possibilité d'intervention d'un avocat.

C'est vraiment une aide précieuse...

L'adhésion à notre Protection Juridique et au syndicat de services n'étant pas obligatoire, la démarche d'utiliser celle-ci pour défendre un dossier peut être réalisée par le syndicat départemental qui mettra en place une cellule qui statuera sur les dossiers à présenter à



FFPT-CFTC
Fédération de la Fonction Publique Territoriale
85, rue Charlot 75003 PARIS
Tél : 01 57 40 88 52 / Port. : 06 47 79 59 31
Email : ffptcftc@gmail.com
Site : cftc-territoriaux.fr



Fédération Fonction
Publique Territoriale

la protection juridique afin de gérer en toute indépendance les procédures juridiques. La Fédération peut se substituer à votre syndicat si celui-ci fait défaut.

En tant que membre de la FFPT-CFTC vous pouvez également adhérer personnellement à notre protection Juridique, ce qui vous donne accès au syndicat de services. Vous pourrez demander à votre syndicat de tutelle de l'intégrer à votre adhésion syndicale afin que vous puissiez profiter du crédit d'impôt. Vous pouvez aussi y adhérer directement auprès de la Fédération. Un RIB est en téléchargement pour envoyer votre règlement à la Fédération en indiquant votre code Inaric et identité.

Sachez également qu'avec cette protection juridique, vous pouvez choisir l'avocat ou le cabinet d'avocat que vous voulez à condition qu'ils utilisent le barème de la protection juridique. Possibilité très intéressante.

Si vous n'avez pas d'avocat, faites-en la demande à votre syndicat ou à votre Fédération qui vous en conseillera un.

Vous pouvez régler le montant de la protection juridique via votre syndicat qui l'aura inclus dans votre adhésion ou directement à la fédération si votre syndicat fait défaut.

Pour toute demande d'informations et précisions concernant la Protection Juridique et le Syndicat de Services, vous pouvez écrire ici :

syndicatdeservices.ffptcftc@gmail.com

Vous trouverez en téléchargement les conditions générales de notre protection juridique qui répondra à la plupart de vos questions ainsi que le flyer du syndicat de services.

Une de nos priorités ? Votre pouvoir d'achat !

Syndicalement votre,

Mathieu LASCAUD
Président FFPT-CFTC

Et son équipe fédérale



FFPT-CFTC
Fédération de la Fonction Publique Territoriale
85, rue Charlot 75003 PARIS
Tél : 01 57 40 88 52 / Port. : 06 47 79 59 31
Email : ffptcftc@gmail.com
Site : cftc-territoriaux.fr